



## ECOLE D'AVENTURES ROCHELAISE

### TARIFS 2020/2021

◆ Adhésion annuelle:

-21€ pour 1 enfant,

-11€ pour le 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.... enfants,

-les adhésions versées pour les stages d'été sont valables pour l'année scolaire suivante.

◆ 3 tarifs en fonction du quotient familial calculés aux vues de la feuille d'imposition ou du quotient familial de la CAF.

Le paiement des 3 trimestres s'effectue à l'inscription en 1, 3, 6 ou 9 chèques.

Le paiement peut se faire à l'année. **Dans ce cas, il n'y aura aucun remboursement possible.**

Nous acceptons les chèques vacances, coupons sport ANCV ainsi que l'espèce.

**Aucun remboursement ne sera possible pour les paiements en chèques vacances ou coupons sport ANCV.**

**Nous ne prenons pas les chèques C.E.S.U et la carte bleue.**

L'encaissement des chèques se fait un mois avant le début du trimestre.

**A compter de la date d'encaissement, aucun remboursement ne pourra être exigé.**

◆ Tout trimestre commencé est dû.

◆ Abattement à partir du 2<sup>e</sup>me enfant de la même famille (voir tableau).

◆ Les enfants n'habitant pas La Rochelle devront régler un supplément de 3€ par trimestre

TARIF DES TRIMESTRES	2 enfants dans la famille	3 enfants et plus dans la famille	Régime général CAF Tarif par enfant	Autres régimes (MSA ...) Tarif par enfant	Réduction fratrie
A	QF > 760€	QF > 760€	106€	116€	-7€
B	QF de 540€ à 759,99€	QF de 570€ à 759,99€	101€	111€	-7€
C	QF < 539,99€	QF < 569,99€	99€	109€	-7€